



Réussir, S'épanouir,
S'accomplir
Par la voie
technologique ou
professionnelle

Don Bosco

DOCUMENTS À NOUS RETOURNER (cette feuille est à conserver)

- Charte de vie signée
- Autorisation droit à l'image
- Convention de scolarisation
- Fiche sanitaire de liaison
- Mandat SEPA
- Attestation de réussite au baccalauréat ou copie du diplôme
- Engagement financier
- Un chèque de 60 € pour les frais de dossier (non remboursables) pour les nouveaux étudiants
- Un chèque de 80 € arrhes sur la scolarité pour les nouveaux étudiants
- Photocopie carte d'identité

Toute modification des coordonnées ou changement de situation familiale en cours d'année doit être signalée à l'établissement.



QUELQUES INFORMATIONS UTILES

Rentrée

Mercredi 6 septembre 2023

- 9 h 15 BTS 1 Support à l'action managériale, comptabilité gestion, analyse biologie médicale, Gestion de la PME *fin des cours à 12 h 15 après un pot de rentrée avec l'équipe enseignante.*
- 10 h 15 BTS 2 Support à l'action managériale, compta gestion, analyse biologie médicale, Gestion PME *fin des cours à 12 h 15 ce jour de rentrée*

Le carnet de correspondance

Le carnet de correspondance est en format numérique. Toutes les absences, retards seront notifiés par les enseignants sur ECOLE DIRECTE. C'est par ce carnet numérique que vous pourrez prévenir et justifier les absences en adressant votre message à : [Madame Dutilleul](#) référente des absences

Ecole directe : [Onglet carnet de correspondance](#)

Les certificats de scolarité

Début septembre, vous recevrez automatiquement deux certificats de scolarité. Ces documents seront envoyés via école directe. Vous pourrez ainsi à tout moment les rééditer si besoin.

La responsabilité et les assurances

Tous les élèves et étudiants sont assurés pour les activités scolaires et extra scolaires par une garantie « individuelle accident » (assurance souscrite auprès de la mutuelle Saint Christophe).

www.saint-christophe-assurances.fr

Si un accident se produisait, la déclaration doit être faite auprès du secrétariat des élèves dans les 24 heures, certifiée par un témoin.

Une assurance de responsabilité civile souscrite couvre les accidents dont le lycée pourrait être rendu responsable. **Par contre, l'établissement décline toute responsabilité en cas de perte, de disparition ou de dégradation concernant les objets apportés par les élèves au lycée.**

La remise des livres

Les manuels scolaires seront remis aux élèves dans l'établissement dès la rentrée selon un planning établi, à l'exception des BTS ABM.

Les livres sont fournis par l'ARBS. La réservation des ouvrages se fait directement **sur le site www.arbs.com** à partir du 7 juillet 2023

Codes d'accès ECOLE DIRECTE

Ecole directe vous permet de suivre toute la scolarité de votre enfant. Les bulletins de périodes sont visibles sur cette application. Les bulletins trimestriels ou semestriels sont distribués par le professeur principal mais ils sont également visibles sur le site ECOLE DIRECTE. Cette application vous permettra également de communiquer avec les enseignants et les services administratifs ou la direction par mail. Nous y déposerons toutes les circulaires. Aucune version papier ne sera distribuée. **Les codes d'accès à cette application restent identiques d'une année à l'autre.**

Pour les nouveaux étudiants, les codes d'accès seront transmis dès la rentrée.

Les photos d'identités et photos de classes

Elles seront réalisées pour les lycéens et étudiants, avec le professeur titulaire le mercredi 6 septembre 2023. Elles seront ensuite intégrées dans notre base élèves.

La restauration

Le service de restauration est assuré par API RESTAURATION. Notre chef cuisine sur place des plats à base de produits frais locaux ou bio. Afin de mieux servir les jeunes, l'établissement propose 2 régimes scolaires :

- **La prise de repas occasionnel** 6.90 € le repas – l'achat de 10 repas (soit 69.00 euros se fait auprès de la comptabilité élèves. Le décompte se fait ensuite par la présentation du badge cantine)

- **L'achat d'un repas plus léger** à la sandwicherie « **l'atelier du jardin** » Un système de clic and collect sur l'application BOOK EAT est proposé et permet de réserver le menu de son choix et de le retirer rapidement au kiosque.

Tout repas est à consommer dans les espaces de restauration du lycée.

Il n'est pas autorisé d'apporter son repas pour déjeuner dans l'établissement.

Les horaires

Les cours se déroulent du lundi matin au vendredi soir. L'amplitude de l'horaire scolaire est de 8 h 05 à 17 h 15 avec une interruption d'une heure pour le repas du midi.

Le lycée est ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h 30.

Nous contacter

Nous sommes à votre disposition par mail pour répondre à vos questions

Nicolas Devulder chef d'établissement lycee@notredamedannay.fr

David Déprès Adjoint de direction en charge des classes du lycée professionnel et des 2^e GT ddepres@notredamedannay.fr

Houssein Filali éducateur de vie scolaire hfilali@notredamedannay.fr

Karine Delayen secrétariat des élèves kdelayen@notredamedannay.fr

Marie Odile Meesmaecker comptabilité élèves compta-eleves@notredamedannay.fr

